

FLASH INFO

En raison de la Fête nationale, tous nos secrétariats, centres de service et services administratifs ne seront pas accessibles les lundi 20 et mardi 21 juillet.

INFO MUTU

Pendant la période estivale, les heures d'ouvertures de certains centres de services et secrétariats sont modifiées.

Une "Feuille Info" est à votre disposition auprès de votre conseiller mutualiste habituel. Si vous désirez ne pas vous déplacer, vous pouvez également obtenir ces horaires sur notre site [www.mc.be](http://www.mc.be) ou en composant le numéro gratuit 0800 10 9 8 7.

En ce qui concerne votre courrier, il sera relevé et traité comme d'habitude.

Vous trouverez la liste de l'ensemble des boîtes aux lettres vertes que vous pouvez utiliser pour déposer vos documents (pas d'affranchissement) sur notre site. N'oubliez pas de tenir compte des deux conseils qui suivent :

- > identifiez tous les documents au moyen des vignettes jaunes de la personne bénéficiaire des soins,
- > ne déposez jamais de certificat médical original d'arrêt de travail dans ces boîtes car il doit obligatoirement être envoyé au Médecin-Conseil par voie postale (le cachet de La Poste faisant foi).

ÇA SE PASSE

Marionnettes traditionnelles liégeoises

Entrez une excursion à la mer et une journée de balade au grand air, pourquoi ne pas profiter de ces vacances pour emmener vos enfants découvrir les aventures de l'ami Tchatchès ? Vu le succès des années précédentes, le Théâtre à Denis accueille petits et grands tous les mercredis des vacances scolaires.

Où ? Théâtre à Denis, rue Sainte-Marguerite 302 à 4000 Liège.

Quand ? Tous les mercredis de juillet et août à 15h (ouverture des portes une demi-heure avant le spectacle).

PAF : 2 EUR avec carte de membre - 3 EUR sans carte de membre (prix de la carte : 5 EUR).

Renseignements et réservations : 04/235.94.95 ou 0475/70.10.04.

Le rituel du mariage hindou en Inde aujourd'hui

Alors que l'Inde connaît une croissance économique et une ouverture sur le monde extrêmement rapides, le poids des traditions reste bien ancré dans les mentalités. Mariages arrangés, parfois même forcés, comment les jeunes indiens d'aujourd'hui vivent-ils cette dichotomie entre monde globalisé et attachement aux traditions ?

Par Christine Hardy, agrégée en Histoire de l'Art de l'ULg.

Où ? Auditorium du Musée des Transports en commun du pays de Liège, rue Richard Heintz 9 à 4020 Liège.

Quand ? Le lundi 13 juillet de 10h à 12h.

PAF : 5 EUR.

Renseignements : 086/43.43.54 ou [hardychristine@hotmail.com](mailto:hardychristine@hotmail.com)

GROS PLAN SUR...

Un E-cogite au cœur de Liège

Une jeune asbl liégeoise à l'initiatrice d'un nouveau projet : le premier lieu résidentiel et pédagogique en Wallonie construit sous le standard passif et respectant les règles d'éco-construction.

C'est dans une des petites rues typiques des coteaux de la Citadelle, à deux pas de la place Saint-Lambert, que l'asbl E-cogite a déniché un terrain pour accueillir son projet.

Il y a quelques années, cet espace abritait la salle des fêtes du quartier Pierreuse. Aujourd'hui, plus de baptême ni de mariage en vue, la salle des fêtes tombe en ruine et la nature a repris ses droits. La convivialité reste au centre du nouveau projet puisque l'idée est de construire, en cet endroit, un lieu résidentiel et pédagogique en éco-construction, entouré d'un jardin axé sur la biodiversité. Le bâtiment sera le premier lieu résidentiel et pédagogique en Wallonie construit sous le standard passif et respectant les règles d'éco-construction.

4 grands axes

Le projet d'E-cogite a été conçu autour de 4 grands axes.

• **Evolutif.** Les espaces du bâtiment seront modulables afin de mettre en œuvre les différentes dimensions du projet (lieu résidentiel,

apprentissage pédagogiques...).

• **Energétique.** C'est un bâtiment

passif qui permet donc une diminution drastique de la consommation (75 %) ; il fera appel aux énergies renouvelables (chauffage avec mini-pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques, capteurs solaires pour produire l'eau chaude...).

• **Ecologique.** La construction se fera à partir de matériaux sains, recyclés, peu nuisibles pour l'environnement et avec une main d'œuvre locale ; en terme de mobilité, l'E-cogite est proche du centre de Liège et est facilement accessible en transports en commun (train ou bus).

• **Biodiversité.** Le projet a été pensé pour que le bâtiment et l'espace vert cohabitent pleinement. Nichoirs à oiseaux, abris pour hérissons, papillons et autres insectes, arbres fruitiers et potager bio : le jardin sera favorable à la découverte.

Un projet pédagogique enthousiasmant

L'E-cogite s'inscrit dans une démarche globale de développement durable et est adapté à un public très large : les écoles (classes de dépaysement) mais également les personnes intéressées par les aménagements respectueux de l'environnement et les professionnels du métier. L'espace du Péry permettra d'accueillir ces personnes pendant un week-end ou une semaine pour tester les techniques d'éco-construction, s'initier au compostage ou au jardinage biologique, observer la faune et la flore en toute discrétion grâce à un système de

caméras posées dans le jardin et reliées à des écrans à l'intérieur du bâtiment.

Appel à parrains

Pour amorcer le projet pédagogique avec le public scolaire, l'asbl a mis en place un processus de "parrainage". Le principe est simple : une classe parraine le projet et suit son évolution dans les différentes étapes de la réalisation du bâtiment. Une équipe de réalisateurs produira des vidéos téléchargeables sur le blog et des rencontres avec les acteurs du projet pourront avoir lieu en classe ou sur chantier. Une dizaine de classes ont déjà répondu à l'appel.

La demande de permis de bâtir vient d'être introduite. Si tout se déroule comme prévu, les premiers visiteurs pourront être accueillis en résidentiel en avril 2011.

Plus d'infos :

E-cogite asbl,  
rue du Péry 5  
à 4000 Liège  
0498/54.03.01  
ou [ecogite@gmail.com](mailto:ecogite@gmail.com)

Le bâtiment se glisse sous l'espace extérieur : il est recouvert d'une toiture végétale.



**Mutualité chrétienne de Liège**  
Place du XX Août 38 - 4000 Liège  
Editeur responsable : Rudolphe Bastin  
Coordinatrice Presse et Médias : Stéphanie Bouton  
Tél. : 04/230.16.57 - Service Communication-Marketing  
**courriel [enmarche.liege@mc.be](mailto:enmarche.liege@mc.be)**

INFO SERVICE

## Du neuf dans l'accessibilité aux soins de santé

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2009, un changement de procédure administrative au service de soins infirmiers d'Aide & Soins à Domicile vous permet d'atteindre plus rapidement votre plafond MAF et donc d'obtenir plus facilement un remboursement de vos tickets modérateurs.

Si vous avez déjà fait appel aux services infirmiers délivrés par la Croix Jaune et Blanche (service d'Aide & Soins à Domicile), vous vous êtes probablement rendu compte que la MC Liège prenait en charge votre quote-part : ticket modérateur et affiliation. Jusqu'à présent en effet, si vous étiez affilié à la MC Liège, vous ne payiez rien mais, puisque vous ne payiez pas de tickets modérateurs, rien n'était comptabilisé dans votre compteur MAF.

Dorénavant, afin que chaque patient puisse atteindre le plafond MAF dans les meilleurs délais et bénéficier du remboursement de tous ses tickets modérateurs dès le dépassement de ce plafond, la Croix Jaune et Blanche vous enverra une facture mensuelle reprenant l'ensemble

des montants relatifs aux tickets modérateurs. Une fois cette facture payée, il vous suffira de la transmettre à la MC Liège (par courrier ou au guichet) et l'entièreté des montants vous sera remboursée. Vous ne paierez donc aucun montant supplémentaire par rapport à la situation antérieure. Une seule condition : être membre de la Mutualité chrétienne de Liège en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire.

Ce changement de procédure peut vous sembler un peu plus ardu mais il permet d'accélérer votre accès au

plafond MAF : il vous garantit de ne pas dépasser un certain montant annuel de dépenses en soins de santé.

### QU'EST-CE QUE LE MAF ?

Grâce au système belge de sécurité sociale, la plus grande partie de vos frais médicaux vous sont remboursés par votre mutualité. Seuls les tickets modérateurs et les suppléments d'honoraires éventuels restent à votre charge. Le système du maximum à facturer (MAF), mis en place par le gouvernement il y a quelques années, complète encore cette protection puisqu'il vous garantit de ne pas dépenser plus d'une certaine somme pour vos soins de santé. Pour chaque ménage, c'est l'assurance d'une accessibilité financière accrue en limitant un montant annuel de dépenses. Ce montant est déterminé en fonction de la catégorie sociale ou des revenus du ménage. Toutes les personnes qui cohabitent à la même adresse sont considérées comme faisant partie d'un même ménage MAF. Les isolés sont également considérés comme "ménage". Tout le monde est donc concerné par le MAF.

### Dois-je accomplir des démarches pour bénéficier du MAF ?

Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour pouvoir bénéficier du MAF ! La MC Liège comptabilise pour vous vos tickets modérateurs. Dès que votre plafond de tickets modérateurs est atteint, les remboursements auxquels vous avez droit sont directement versés sur votre compte en banque.

### Où puis-je obtenir plus d'informations sur le MAF ?

- > Auprès de votre conseiller mutualiste
- > Par téléphone au 04/230.16.15 ou par mail : sds.liege@mc.be
- > Sur notre site internet [www.mc.be](http://www.mc.be), dans la rubrique "remboursements"
- > Dans notre brochure gratuite consacrée au MAF, n'hésitez pas à la demander !



**Vous ne paierez donc aucun montant supplémentaire par rapport à la situation antérieure.**

**Pour plus d'infos sur le service de soins infirmiers d'Aide & Soins à Domicile, vous pouvez contacter le 043/428.428.**



ÇA S'EST PASSÉ

## Café politique



Peu avant les élections régionales, Altéo a soumis ses revendications aux futurs mandataires des arrondissements de Verviers, Liège et Huy-Waremme lors d'un café politique organisé à Liège, au siège de la Mutualité chrétienne. Les quatre forces politiques de notre région étaient bien représentées.

Le cahier de revendications d'Altéo est le fruit d'une réflexion menée par l'ensemble du mouvement. Il reflète les attentes des personnes handicapées et malades dans le champ de compétences de la Région wallonne et de la Communauté française. Altéo plaide en premier lieu pour la prise en compte des attentes des

personnes malades et handicapées dans l'ensemble des politiques régionales et communautaires.

De manière plus précise, le memorandum d'Altéo a abordé les sujets suivants : éducation, formation et emploi, logement individuel et collectif, autonomie à domicile et accompagnement, accessibilité et

mobilité, accès à la culture et aux multimédias.

### Une situation parlante

Bertrand se déplace en chaise roulante. Il habite en Hesbaye. Il apprécie le théâtre et le cinéma. Pour lui cependant, rares sont les occasions de satisfaire sa soif de spectacles, faute de moyens de locomotion pour se rendre à Liège ou à Namur. Les services qui assurent le transport de porte à porte en véhicule adapté ne sont pas en activité en soirée ou le week-end.



Altéo a attiré l'attention des futurs mandataires sur les multiples lacunes en matière de mobilité, tant au niveau du transport de porte à porte en véhicule adapté qu'au niveau de l'adaptation des transports en commun.

Il est de plus en plus clair que l'amélioration de la qualité de vie des personnes malades et handicapées n'est envisageable qu'en considérant des réponses diversifiées et souples, des réponses qui prennent en compte des trajets de vie variés. Les nouveaux chantiers se nomment notamment Répit et Aide aux aidants proches.

En guise de conclusion, Altéo a rappelé aux politiciens que le ministère régional des Affaires sociales n'est pas un mandat de seconde zone. L'association ne voudrait pas revivre une législature où le poste est pris en charge par 3 ministres successifs pour finir "en roue libre" avec le départ de Didier Donfut.

### Débat

A la même période, l'UCP, mouvement social des aînés, a également rencontré les candidats aux élections des 4 principaux partis.

Le cahier de revendications de l'UCP avait été envoyé préalablement aux différents intervenants. Le médiateur a orienté les échanges autour de 4 thèmes majeurs : l'assurance autonomie, les ressources, la santé et les lieux de vie. Chaque protagoniste a pu exprimer la position que tient son parti autour de chaque thématique. Si les moyens à mettre en œuvre sont abordés de manières différentes, tous s'accordent sur des points essentiels : il convient de permettre aux aînés de rester le plus longtemps en bonne santé, ouverts sur le monde, de soutenir les plus petits revenus et surtout de considérer les aînés comme des acteurs à part entière de la société.

La fin de l'après-midi s'est articulée autour des questions des participants, mais aussi de leur volonté d'être entendus, écoutés et respectés. Les matières abordées furent diverses mais ont prouvé à nos politiciens que les aînés ont des choses à dire.

Comme le rappelle Christian Dhanis (président fédéral de l'UCP, mouvement social des aînés) dans son édito du Memorandum, les aînés représentent un quart du corps électoral. Il affirme que les partis politiques et candidats savent que les revendications d'un tel nombre de votants doivent être prises au sérieux et il engage nos aînés à ne pas hésiter à utiliser cette force de pression. Voici chose faite à Liège...

